

“Le redoublement répond à une logique stérile”

Entretien **Stéphane Tassin**

Rudy Demotte (PS) a été reconduit comme ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Sur l'enseignement, la DPC (déclaration de politique communautaire) envisage de nombreuses réformes. Aura-t-elle le moyen de ses ambitions ?

Depuis deux ans on nous parle d'une évaluation du décret inscription. Qu'en est-il ?

Nous avons mis en place un mécanisme qui fait en sorte que ce n'est pas sur l'arbitraire que l'on fait la sélection dans les écoles. Nous nous sommes toujours inquiétés des impacts du décret sur les familles. Si je regarde les faits : 60 000 élèves rentrent en première secondaire et le 28 août, nous n'en sommes plus qu'à 132 élèves sans écoles. Bien entendu, cela nous préoccupe mais le mouvement se réduit. Nous allons continuer à travailler sur certains points mais une évaluation est menée à chaque rentrée scolaire.

Des critères géographiques feront donc cette année l'objet d'évaluation mais également des critères pédagogiques. Notre volonté est de poursuivre la mixité. Laissons la rentrée derrière nous avant d'avancer sur l'évaluation.

Vous souhaitez créer un cours de philosophie dans l'enseignement officiel. Quels enseignants donneront ces cours et que ferez-vous des profs de religion qui perdront leur deuxième heure de cours ?

L'idée est de permettre une substitution dans le système actuel avec des professeurs qui sont déjà là. Au fur et à mesure du temps il y aura des formations qui mettront sur le marché de l'école des gens au profil plus pointu. Et la mesure n'aura pas de coût car nous remplaçons une heure par une autre heure. Nous n'allons pas éjecter les professeurs de re-

ligion pour mettre à leur place des professeurs de philosophie. Nous allons commencer progressivement, par année scolaire par année scolaire. Nous avons une pyramide des âges assez élevée chez les professeurs de religion et donc nous procéderons progressivement au remplacement de certains profs de religion par des professeurs de philosophie.

Vous voulez créer un baccalauréat. Comme en France ? Dans la même logique que le CEB ?

Il faut d'abord savoir à quoi va servir cette épreuve certificative. Le terme baccalauréat n'est pas celui que j'utilise. Le but n'est pas d'avoir une logique manichéenne de couperet à la fin de la sixième secondaire comme en France. Nous voulons aussi mettre ça en place de manière progressive. Nous n'imposerons pas une contrainte de plus mais plutôt un véritable outil d'évaluation pour les établissements scolaires.

On peut s'interroger sur l'opportunité de cette initiative quand on sait que d'autres veulent un examen d'entrée généralisée pour l'enseignement supérieur ?

Non, justement, nous ne voulons pas de double peine avec une guillotine à la fin du secondaire et une autre au début du supérieur. D'ailleurs l'examen d'entrée dans le supérieur qui existe déjà en médecine a plutôt eu un effet d'encouragement puisqu'il y a plus de candidats qu'avant. Nous voulons surtout que cela permette aux étudiants

de se jauger et de voir s'ils ont fait le bon choix.

Il est question de la mise sur pied d'un tronc commun pour les trois premières années du secondaire. Pourquoi encore réformer le 1^{er} degré ?

Pour le tronc commun, il y a, si j'ose l'expression, deux écoles. Celle qui prône la différenciation avec le technique et le professionnel dans les parcours et celle

qui dit : essayons de maintenir entre les élèves la cohésion la plus grande possible pour maintenir les mêmes bases. En sachant que lorsque la différenciation arrivera, ce socle sera un point d'appui plus solide. Nous ne sommes plus du tout aujourd'hui dans la même configuration qu'il y a trente ans. Pour travailler par exemple comme mécanicien automobile, il est nécessaire d'avoir un certain niveau en maths. De plus dans l'enseignement général les élèves ne disposent plus de connaissances techniques et professionnelles. Il fut un temps où on touchait dans le début du général à plusieurs techniques en électricité, en menuiserie ou en mécanique. Une mixité dans le tronc formatif commun peut apporter une vision polytechnique voir polymorphe de l'enseignement.

Ne va-t-on pas ralentir les élèves qui souhaiteraient se tourner plus tôt vers le professionnel ?

C'est un des arguments des détracteurs du nouveau tronc commun. Nous pensons que vers 12 ou 13 ans, il est trop tôt pour faire un choix de vie définitif. C'est une réforme qui selon nous renforce aussi l'enseignement qualifiant.

Quand allez-vous engager les 750 professeurs de remédiation annoncés dans l'accord de gouvernement ? Est-ce que c'est finançable ?

Ca aussi ce sera progressif. Mais pourquoi faisons-nous cela ? Le redoublement répond à une logique stérile. Personne n'y est opposé s'il a une valeur ajoutée mais on constate dans les enquêtes PISA que les pays qui cartonnent le plus sont ceux où le taux de redoublement est le plus bas. Parce qu'on l'interdit ? Non. C'est parce qu'on prend les élèves en charge dès les premiers moments du décrochage. Dans les bilans budgétaires qui sont les nôtres, nous commencerons à dégager des marges vers 2016-2017. Nous commencerons à le financer à ce

moment-là. Mais nous sommes convaincus qu'une partie du financement viendra de cette promotion de la réussite. Le coût de l'échec et du redoublement est énorme. C'est un pari sur une vision positive. Avec le redoublement on risque de tirer les élèves vers le bas.

Mais quand allez-vous les engager ?

De manière progressive à partir de 2016 et ce jusqu'en 2018.

Vous voulez créer de nouvelles places dans les écoles. Pour le fondamental, envisage-t-on de fusionner les réseaux même si chez nous cette question est délicate ?

Nous avons lancé à la fin de la législature précédente ce que j'appelle les bassins emploi-éducation-économie. Que sont ces bassins ? Ce sont des espaces qui correspondent aux zones d'enseignements. En organisant mieux l'adéquation entre les demandes formulées, on rend service à l'économie. Ces bassins ont pour vocation à faire un tamis des besoins et des moyens et de permettre de rencontrer au moindre coût certains besoins. La réflexion sur la structuration des réseaux d'enseignement est moins importante que la réponse au besoin sur le terrain. Si on pose le problème en termes de réseaux on va à l'échec. Nous devons faire confiance à ces bassins pour les mesures qu'ils prendront.

Sur le financement de l'enseignement supérieur vous prévoyez 106 millions € et les universités réclament 100 millions €. Comment allez-vous faire ?

Nous allons lancer des consultations multiples pour voir comment avancer vers l'excellence. Le ministre de l'Enseignement supérieur a créé dans son décret paysage de nouveaux organes. Il interrogera ces organes pour connaître la meilleure manière d'augmenter de manière progressive les dotations et éviter de mettre le politique en situation d'arbitre.

“Notre volonté est de poursuivre la mixité via le décret inscription. Laissons la rentrée derrière nous avant d'avancer sur l'évaluation.”
“Le but n'est pas d'avoir une logique manichéenne de couperet à la fin de la sixième secondaire comme en France.”

Épinglé

Une seule casquette pour défendre les francophones

Responsabilité. Alors que durant cinq ans, Rudy Demotte coiffait les

deux casquettes de ministre-Président wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, il en a désormais perdu une des deux. Alors que le PS défendait la double casquette, il a fait tout le contraire avec la formation des nouveaux gouvernements. Pourquoi ? “À l'époque nous avions besoin de trouver un certain nombre de synergies qui ont bien marché. Il y a un élément de réserve qui s'est dégagé. C'est que nous avons porté le kern de la Fédération avec des ministres exclusivement wallons. D'autre part celui qui était la figure de proue du gouvernement de la Fédération était un Wallon. Les Bruxellois voyaient dans cette situation une reconnaissance insuffisante de leur Région.”

Pour régler ce problème, les négociateurs PS et CDH ont donc décidé de changer les choses : “Il y avait deux façons d'en sortir. Soit on neutralisait la ministre-Présidence en y plaçant un ministre-Président unique soit on faisait une coprésidence ou une présidence en alternance. Ce n'est pas le choix qui a été fait”.

Mais Rudy Demotte avance une autre raison. “La deuxième raison c'est la probable faible représentation des francophones au sein du gouvernement fédéral. On sait que la Wallonie et Bruxelles sont plus à gauche que la Flandre, et donc, une majorité au fédéral qui ne refléterait pas ça, peut poser un problème. Il y a un risque de dérapage, et je dis cela sans faire de procès d'intention, lorsqu'on voit une minorité francophone amenée à faire des compromis avec des nationalistes. Les francophones, sans être dans une position d'agression ont une institution qui les représente et on ne peut pas nier ce lien qui existe entre eux dans ce pays”.